



Brénaz • Chavornay • Lochieu • Virieu-le-Petit

Bulletin d'information municipale - N° 7 • Juillet 2022

SOMMAIRE

- 01 Edito
- 02 Budget
- 03 Transfert de l'eau et de l'assainissement
- 03 Vente de bois et affouage
- 04 Recensement
- 04 Journée de nettoyage
- 05 Ecoles/cantine/carte scolaire/travaux
- 06 Solidarité pour l'Ukraine
- 06 Fleurissement
- 06 Illiwap
- 07 Inauguration Ô Saisons
- 07 Animations
- 08 Fruitière du Valromey
- 09 Pôle Odynéo
- 10 Etat-civil
- 10 Infos utiles
- 10 Ateliers numériques
- 10 Nuisances sonores

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Une période électorale intense vient de s'achever. Emmanuel Macron a été réélu Président de la République. Il doit conduire le destin de notre pays pour les 5 ans à venir. Damien Abad a été réélu député de la 5ème circonscription. Le processus démocratique a bien été suivi, au regard des sondages qui prédisaient un taux d'abstention très élevé. Vous avez exprimé votre voix à plus de 78% des votants pour les présidentielles et à plus de 51% pour les élections législatives. On peut toutefois déplorer, comme partout en France, une abstention toujours très forte, fragilisant chaque fois un peu plus notre démocratie. Je remercie les élus qui ont répondu présents pour tenir les bureaux de vote.

La crise sanitaire semblait s'éloigner, malheureusement, ce n'est toujours pas le cas. Désormais nous sommes dans la phase d'acceptation de vivre avec ce virus et ses variants. En ce moment, les cas positifs restent très importants. Malgré tout, la vie a repris peu à peu ses droits après une trop longue période qui nous a obligés à nous tenir à distance les uns des autres. Les différentes fêtes du four nous ont permis de vivre de bons moments conviviaux. Il convient malgré tout de rester prudent.

Que dire aussi de la scène internationale qui s'est enflammée, avec la guerre en Ukraine qui vient directement impacter notre quotidien. Cette guerre est aux portes de l'Europe, personne n'y croyait. Les certitudes du passé s'envolent tandis que le présent dicte ses réalités. Ce conflit sonne comme une piqûre de rappel pour nous dire que rien n'est jamais acquis. Les habitants de notre commune ont su se mobiliser pour apporter leur soutien à la population ukrainienne et nous les en remercions.

Si, dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières ont explosé. Comme pour vous tous, les répercussions se font sentir sur les finances de notre commune. Les incertitudes sont nombreuses et les perspectives incertaines. Nous allons devoir faire preuve de sérénité et de réflexion pour pouvoir poursuivre nos investissements prévus.

L'été est là avec les fortes chaleurs et le manque de pluie. Nous devons rester vigilants pour préserver notre ressource en eau et il y a déjà, comme tous les ans maintenant, des restrictions sur les usages de l'eau. Des mesures pour inciter à économiser l'eau comme la fermeture des vannes des bacs sont mise en place depuis le mois de mai. Merci de respecter les arrêtés pris dans ce sens. Chacune et chacun d'entre nous peut, dans ses pratiques quotidiennes, adopter les bons gestes pour limiter les gaspillages en eau et ainsi contribuer à préserver la ressource.

Rarement un édito n'a été si pessimiste mais la réalité est là et bien là. Je vous souhaite malgré tout un très bel été, ici ou ailleurs. Profitez des moments de partage et de rencontre et surtout prenez soin de vous. ■

Bien à vous - Annie MEURIAU

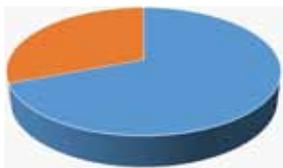
BUDGET

Le 8 avril dernier, le conseil municipal a adopté le budget suivant :

BUDGET GENERAL :

Fonctionnement : 1 793 038.61 €

Investissement : 798 472.11 €



BUDGET GENERAL :

La commune poursuit les opérations engagées en 2021 et non terminées : réhabilitation de l'ensemble mairie/presbytère de Chavornay (94 000 €), valorisation du petit patrimoine (73 000€).

Elle a ouvert les crédits suivants sur l'exercice 2022, principalement :

- Réfection des toitures : mairie de Brénaz, presbytère de Lochieu, école et hangar de Virieu le Petit : 112 000 €.
- Réfection de l'église de Brénaz (sols, fenêtres, clocher) : 26 000 €.
- Travaux d'entretien des portails des cimetières et portes des fours : 5 600 €.
- Travaux de voirie : 60 000 €
- Achat de matériels pour les services techniques : tracteur, chargeur, saleuse : 68 000 €.
- Achat de matériels pour les écoles : ordinateur, tables pour la cantine scolaire 2 000 €.
- Achat de terrain à Virieu le Petit : 55 000 €.

Afin de financer les projets d'investissement, des subventions ont été sollicitées auprès de différents financeurs ; 187 000 € sont attendues une fois que tous les travaux seront terminés.

La commune bénéficie d'autres ressources pour financer ses dépenses d'investissement ; sont inscrits au budget les recettes suivantes :

- Impôts et taxes : 355 000 €
- Dotations diverses : 155 000 €
- Produit des services : 136 000 €
- Produits de gestion (locations et reversement du budget forêt) : 274 000 €.



BUDGET EAU /ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : 274 741.73 €

Investissement : 195 388.15 €



BUDGET EAU /ASSAINISSEMENT :

Après la réalisation en 2021 du maillage entre Lochieu et Virieu le Petit et du zonage d'assainissement lié à l'élaboration de la carte communale dont les subventions sont attendues sur l'exercice 2022 (27 000 €), aucun projet d'investissement n'a été inscrit au budget 2022.

Les crédits ouverts concernent principalement :

Les charges à caractère général : 68 553 € de dépenses en 2021 dont 42 432 € pour la maintenance, l'entretien et la réparation des installations et des réseaux, 14 241 € de remboursement de redevances à l'Agence de l'Eau, 2 210 € de frais d'analyses.

Le remboursement des prêts : 27 084 € en 2022.

Les charges d'amortissement : 48 498 en 2021

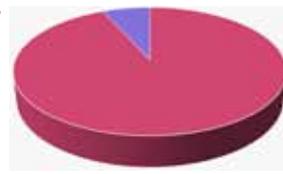
En 2021, la commune a réalisé pour 42 346 € de vente d'eau et 21 077 € de redevance d'assainissement collectif.

Une subvention du budget général (35 000 € en 2021) permet d'équilibrer le budget eau/assainissement, le prix de l'eau et de l'assainissement ne couvrant pas les dépenses du service.

BUDGET FORET :

Fonctionnement : 347 107.44 €

Investissement : 25 000.00 €



BUDGET FORET :

Différents travaux sont prévus en 2022 (entretien de périmètre, de parcellaire, débroussaillage, dégagement de plantations) pour un montant global de 20 000 €.

Dans le cadre du plan de relance, adopté en 2021, 7 ilots d'une surface d'un hectare seront plantés sur la commune de Brénaz avec des essences diverses pour un montant de 12 400 € HT subventionnés à hauteur de 80%.

Selon le programme de coupes et de ventes 2022, le produit est estimé à 171 400 € (en 2021, la commune a encaissé pour 186 208 € de produits forestiers).

TRANSFERT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Au 1er janvier 2023, dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence eau et assainissement sera transférée à la Communauté de Communes Bugéy-Sud. L'objectif étant d'offrir un service identique à tous les habitants de son territoire. Depuis septembre 2020, un groupe d'élus, accompagnés par des techniciens et des prestataires extérieurs étudient toutes les solutions pour que ce transfert se passe au mieux.

Il a été constaté une grande disparité des tarifs pratiqués qui sont, pour beaucoup d'entre eux, inférieurs aux moyennes nationales (au 1er janvier 2019, le prix moyen de l'eau en France était de 4,19€ TTC par mètre cube).

L'application d'un tarif unique devrait se faire de manière lissée dans le temps afin d'éviter des impacts trop brutaux pour l'utilisateur. L'idée est d'aller au départ vers un tarif plancher à 1€ le m³.

Or, ce tarif plancher n'est pas atteint pour l'eau des communes déléguées de Brénaz et Virieu-le-Petit et pour l'assainissement de la commune déléguée de Virieu-le-Petit. Les tarifs ont donc été réévalués et validés en séance du conseil municipal.

Commune déléguée de Brénaz : augmentation de la part fixe de l'eau qui passe de 25€ à 44€ (la part variable reste inchangée).

Commune déléguée de Virieu-le-Petit : augmentation de la part variable de l'eau qui passe de 0,55€ à 0,70€ le m³ (la part fixe reste inchangée) et augmentation de la part variable de l'assainissement collectif qui passe de 0,45€ à 0,75€ le m³ (la part fixe reste inchangée).

Les tarifs restent inchangés pour les communes déléguées de Lochieu et Chavornay qui sont déjà au-dessus du tarif plancher.

Les communes déléguées de Lochieu et Chavornay sont majoritairement en assainissement non collectif et elles entrent dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui est déjà de la compétence de la Communauté de Communes de Bugéy Sud. ■



VENTE DE BOIS ET AFFOUAGES

Les ventes de bois du mois de juin ont été réalisées au-delà du prix de retrait fixé par la commune et donc plus fructueuses que prévues.

Virieu-le-Petit :

- Parcelle 18 : 18 131,00€ soit 42,86€ le m³ scierie Lyaudet
- Parcelle 22 : 20 392,00€ soit 40,54€ le m³ scierie Monnet-Sève
- Parcelles 44-45 : 9 793,00€ soit 36,67€ le m³ scierie Duret

Brénaz :

- Parcelle 0 : 43 561,00€ soit 46,29€ le m³ scierie Lyaudet

Dans le cadre du plan de relance de la forêt, les travaux démarreront dès cet automne sur les parcelles de Brénaz.

En ce qui concerne les affouages, le tirage au sort aura lieu courant septembre pour les parcelles N et L sur Brénaz, 1 et 2 sur Lochieu, 16 et 26 sur Virieu-le-Petit et la parcelle 9 sur Chavornay. ■



RECENSEMENT

Le recensement établit les populations légales dans chaque commune et en 2021, en raison de la pandémie le recensement n'avait pas eu lieu. La collecte d'information a donc repris le 20 janvier 2022 pour se terminer le 19 février.

Trois agents recenseurs ont été recrutés, Sophie ROUSSET pour Chavornay, Yannick DIDELON pour Brénaz et Lochieu et Gaëlle VUILLERMET pour Virieu-le-Petit. La secrétaire de mairie Géraldine GUYOT a assuré la mission de coordinatrice de ce recensement. Après une formation, s'en est suivi un travail de minu-



tie, compter les logements de leur zone en question, informer les populations sur les démarches à suivre et relever les documents du recensement. Merci à elles et merci pour l'accueil que vous leur avez réservé.

Les chiffres définitifs ne nous ont pas encore été communiqués. ■

JOURNÉE DE NETTOYAGE

Vous avez été nombreux à répondre présents ce samedi 26 mars lors de la journée du « Printemps du nettoyage » sur la commune. Une journée réussie qui a permis de collecter les déchets abandonnés et de nettoyer les abords des bâtiments et lieux publics. Nous remercions l'ensemble des participants pour leur engagement à rendre notre territoire plus propre.

La communauté de communes Bugey-Sud s'était engagée en fournissant le matériel nécessaire au ramassage (gants et sacs) et en organisant la collecte des déchets.

Petit aperçu de cette journée et de ce qui est jeté dans la nature, dans la commune et sur le bord des routes.

Cette matinée s'est terminée par un bon moment de convivialité. ■



ÉCOLES/CANTINE/CARTE SCOLAIRE/TRAVAUX

L'année scolaire vient de se terminer et les enfants garderont le souvenir de la classe de mer à Sausset-les-Pins en mai dernier. Des souvenirs qu'ils ont partagés lors d'un diaporama et d'un spectacle à l'occasion de la fête de l'école. Cela a été l'occasion pour la mairie de remettre les calculatrices aux enfants qui partent en 6ème. Début juillet, les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont réussi avec brio les permis « piéton » et « internet ». Ils ont chacun reçu un diplôme de la part de la gendarmerie. ■



L'envolée des prix des produits alimentaires n'épargne pas la cantine et le prestataire « Le Croqu'Ain » va augmenter ses tarifs de 13 %. Dans ce cadre, validé par le conseil municipal, les repas passeront de 3,84€ à 4,45€ dès la rentrée de septembre. Les tarifs de garderie resteront inchangés soit 1€ de l'heure.

Pour rappel, les fournitures scolaires sont toujours prises en charge par la mairie à raison de 150€ par enfant pour les maternelles et 100€ par enfant pour les primaires.

A la rentrée de septembre, les enfants de la commune déléguée de Chavornay pourront être scolarisés sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Arvière-en-Valromey. Un service de transport scolaire sera mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des travaux de rafraîchissement de peinture seront faits pour les deux salles de classe de l'école de Brénaz. Les peintures du hall se feront aux prochaines vacances de la Toussaint. Ces travaux sont pris en charge par le SIVOM du Valromey. ■

SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

Le 24 février 2022, la Russie décidait de lancer des bombardements sur l'état Ukrainien. Après la sidération des premiers jours, nous ne pouvions pas rester insensibles face à cette situation tragique et aux drames humains générés avec des milliers de personnes sur les routes de l'exode.

En lien avec la Communauté de Communes de Bugey Sud et l'Association des Maires de France, Arvière-en-Valromey a souhaité être solidaire et apporter son soutien au peuple Ukrainien. Vous avez été nombreux à venir au point de collecte installé à la mairie en mars dernier et ce n'est pas moins de 2 m³ qui ont été récoltés. Ils ont été joints aux 65m³ collectés à l'échelle de la CCBS et acheminés en Pologne.

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et votre mobilisation. Merci également aux personnes qui ont assuré la permanence, trié et emballé les dons. ■



FLEURISSEMENT

Fleurir les villages est une marque d'accueil. C'est aussi la volonté de développer un cadre de vie agréable. Merci à tous celles et ceux, employés municipaux, élus et habitants qui contribuent, avec le fleurissement, à embellir notre quotidien. Merci pour le suivi de l'entretien et l'arrosage. ■



VOTRE COMMUNE UTILISE
ILLIWAP

- Informations
- Vigilances
- Alertes
- Agenda

illiwap #Gratuit
#Sans Inscription
#Sans Publicité

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION - ABONNEZ-VOUS À VOTRE COMMUNE

Vous êtes **434** abonnés à avoir téléchargé l'application illiwap pour suivre l'actualité d'Arvière-en-Valromey et les différents événements de notre commune.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'hésitez pas à télécharger cette application sur votre tablette ou votre portable. Si vous rencontrez des difficultés, pensez au prochain atelier numérique du 8 septembre, la conseillère pourra vous aider. ■



INAUGURATION



Le 15 avril dernier, après quelques semaines d'un gros travail de rénovation et de mise en place, nous avons eu le plaisir d'être conviés par Solène et Adrien pour inaugurer l'ouverture du café-restaurant de Virieu-le-Petit.

Un projet concret et réfléchi pour redonner de l'animation et du dynamisme à la commune.

Solène et Adrien, deux personnes, actives et motivées qui vous attendent nombreux pour partager de bons moments de convivialité avec le concept d'une cuisine savoureuse « faite maison » à partir des produits locaux dans une logique de circuit court. Ambassadeurs à leur manière du terroir du Valromey et du soutien de l'emploi local.

Nous leur souhaitons une belle saison. ■



ANIMATIONS

Ce début d'année a été rythmé avec différentes animations qui ont commencé avec la vogue de Virieu-le-Petit puis les fours de la commune n'ont pas chômé puisque 4 associations de notre village (Les conscrits de Brénaz avec ceux de Songieu - Le sou des écoles d'Arvière-en-Valromey - Les conscrits de Virieu-le-Petit - La Cadelière de Chavornay) les ont fait tourner à plein régime pour notre plus grand plaisir ! Toutes ces animations ont rencontré un beau succès.

C'est une bonne occasion de se rencontrer entre habitants d'Arvière-en-Valromey.

Merci à tous ceux qui, l'instant d'un week-end ou d'une journée, animent nos villages. ■



INAUGURATION DE LA FRUITIÈRE DU VALROMEY

Le 8 juillet dernier a eu lieu l'inauguration officielle de la fruitière du Valromey. De nombreux élus du département ont fait le déplacement. Ils ont tous salué ce pari audacieux au pied du Grand Colombier et unanimement mis en avant le côté exemplaire de ce projet. Un projet qui est avant tout une histoire humaine, une histoire de femmes et d'hommes unis dans un même objectif : valoriser le fruit de leur travail, défendre un terroir et développer un territoire. Cette fruitière contribue au rayonnement du Valromey et on ne peut que souhaiter que les générations futures s'approprient ce bel outil de travail. ■



Le samedi, avait lieu un marché des saveurs avec 22 producteurs locaux et des visites de la fruitière étaient organisées par « les amis du comté » et les agriculteurs. Cette journée a connu une belle affluence avec pas loin de 1 000 visiteurs qui ont pu également profiter de l'exposition qui retraçait « la dernière coulée » à la fruitière de Ruffieu en 1991. ■



PÔLE ODYNÉO DU COLOMBIER

Les usagers du Service d'Accompagnement de Jour du Pôle Odynéo du Colombier ont pour habitude de rencontrer les élèves de l'école primaire du village par le biais de diverses activités. Ces rencontres permettent aux personnes en situation de handicap de s'intégrer dans la vie du village, de partager un temps avec les élèves et parallèlement aux élèves d'être sensibiliser au handicap. Ces rencontres sont toujours très riches d'échange et en émotion. En début d'année, les personnes accueillies au SAJ participent à une activité à titre mondial « la grande lessive ». Des œuvres

artistiques (dessin, peinture, poème...) sont accrochés telle une lessive dans des lieux publics. Les enfants de l'école de Virieu-le-Petit ont donc été invités à accrocher les œuvres réalisées par les usagers sur le thème « les ombres portées ». Toujours dans l'idée de rencontre et de partage, au cours du mois d'avril, deux élèves se rendent au SAJ pour présenter un exposé réalisé à l'école sur le thème des arbres. Tant les élèves que les personnes accueillies au Pôle Odynéo du Colombier sont enthousiasmés par ces temps de rencontre. ■



Durant trois mois, un groupe d'usagers du SAJ a participé à un projet culturel financé par la Région, le département, l'ARS, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Commune d'Arvière-en-Valromey, l'association Odynéo, et l'association BLICK Photographie. Des artistes extérieurs, Chloé Collin (photographe), Jean-Baptiste Boiteux (plasticien) et Maora Bellini et Lilas (cirquaciennes) sont venus apporter leurs compétences alliées à celle de l'équipe d'animateur du SAJ pour la réalisation d'une exposition de peinture et dessin, de photographies et d'une per-

formance. Le thème de ce projet « A nos corps dé-gagés » a permis aux participants de « sortir » de ce corps qui les emprisonne et de s'exprimer à travers ces différents arts. Le 12 juillet, le vernissage de l'exposition a eu lieu au pôle du Colombier. Nombreux étaient les participants et représentants du département et région venus admirer les œuvres et la performance (chorégraphie) proposés. Quelle surprise et émotion face aux talents insoupçonnés des participants à ce projet. ■



odynéo
HANDICAP ET PARCOURS DE VIE

ÉTAT CIVIL



Naissance :

Line PACCHIOLI, le 2 mai 2022 - Virieu-le-Petit

Mariages :

Lucie COUTURIER et Stéphane BARNEOUD-ROUSSET,
le 9 juillet 2022 - Brénaz

Laëtitia RAYNAUD et Claude BOSSOBITA,
le 16 juillet 2022 - Virieu-le-Petit



Décès :

Berthe ZELINDRE, le 1er février 2022 - Lochieu
Michel TARDY, le 3 février 2022 - Brénaz



*Nous souhaitons la bienvenue à tous
les nouveaux habitants qui se sont
installés sur notre commune
ces 6 derniers mois.*



INFOS UTILES

Mairie : 04 79 87 62 61

Fax : 04 79 87 53 65

80 rue de la Pièce - Virieu-le-Petit
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY

E-mail :

contact@arvriere-en-valromey.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h30 **Vendredi :** 9h-12h

Mme Annie MEURIAU,

Maire : 06 11 53 90 79

Réservation :

Cantine&Garderie : **06 75 31 36 85**
periscolaire.arvriere@k-net.fr

locations de salles : **06 75 31 36 85**
locations.arvriere@k-net.fr

ATELIERS NUMÉRIQUES

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie et e-Communication (SIEA) en partenariat avec la Communauté de Communes de Bugey Sud a procédé l'installation de conseillers numériques.



Notre commune bénéficie de ces ateliers et quelques personnes en profitent déjà quelque soit leur niveau. Elles peuvent apprendre à optimiser l'utilisation de leur smartphone, contrôler les mails, faire des paiements en ligne sécurisés pour leurs achats, aller sur des sites d'État... Il est toujours possible de s'inscrire en mairie pour les personnes intéressées et les séances sont gratuites. N'hésitez pas à rejoindre le groupe.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 8 septembre de 14h à 16h en mairie à Virieu-le-Petit. ■

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 12 h**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h**

Vous voulez des renseignements sur le prix des locations de salles de la commune, des renseignements administratifs, lire les comptes-rendus des conseils municipaux, ou télécharger le bulletin municipal, vous trouverez tout ceci sur le site internet de la commune

<https://arvriere-en-valromey.fr>



Brénaz • Chavornay • Lochieu • Virieu-le-Petit

